

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
CG

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE D'HYGIENE ET DE SECURITE
EN DATE DU 27 JUIN 2014**

Etaient présents :

- Monsieur SERIN, Président,
- Mesdames CHARTON, MOULIN et PIEDALLU, Monsieur PIVAIN conseillers municipaux,
- Madame DA CRUZ, Messieurs CLEMENT et LENORMAND, membres élus du syndicat CFDT,
- Mesdames LOUAHCHI et VIDAL, membres élues du syndicat SUD-CT,
- Monsieur CHOULEYSKO, membre élu du syndicat CGT,
- Monsieur FARION, Directeur Général des Services,
- Madame GELE, Directrice des Ressources Humaines,
- Monsieur BARBIER, conseiller de prévention,
- Monsieur LERASLE, assistant de prévention.

Etait absent excusé :

- Monsieur Vassort

Ordre du jour :

1. Installation du CHS
2. Approbation du compte-rendu du CHS du 14 mars 2014
3. Etude des accidents du travail survenus depuis le 25 novembre 2013
4. Point d'étape sur les actions conduites dans le cadre des RPS
5. Etude des questions diverses

Désignation de la secrétaire : Madame Charton

Désignation de la secrétaire adjoint : Monsieur Lenormand

1 – INSTALLATION DU CHS :

Monsieur le Président ouvre la séance en précisant qu'il s'agit du 1^{er} CHS depuis le renouvellement du conseil municipal et cite les nouveaux élus municipaux qui siègent désormais. Les représentants du personnel, quant à eux, seront renouvelés dans le mois suivant les élections professionnelles dont la date a été fixée au 4 décembre.

2 – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CHS DU 14 MARS 2014

Monsieur Lenormand demande que soit apportée une modification à la page 5 du compte rendu, « travaux au restaurant scolaire Aragon »

Il convient d'ajouter au titre « travaux au restaurant scolaire Aragon et à la salle des fêtes » et de modifier le paragraphe comme suit : Monsieur Lenormand se félicite des travaux réalisés, notamment dans le bureau du responsable de la régie de la salle des fêtes et pose la question de savoir si l'aménagement des salles contiguës audit bureau, est prévu. Il signale par ailleurs que les moquettes murales des salles du restaurant Aragon sont sales.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité, sous réserve de ces modifications.

3 – ETUDE DES ACCIDENTS DU TRAVAIL SURVENUS DEPUIS LE 14 FEVRIER 2014 (annexe 1)

Monsieur le Président indique qu'une vingtaine d'accidents a été déclarée depuis cette date :

- 6 au pôle moyens généraux
- 3 au pôle espaces verts
- 3 au pôle éducation (Atsem)
- 2 aux ST (eau-voirie/bâtiments)
- 2 CCAS (action sociale et petite enfance)
- 1 lecture publique, 1 DGS, 1 sports, 1 MPT Sud.

Monsieur Lenormand pose la question de savoir si les agents ont effectué la formation « gestes et postures ».

Monsieur le Président explique qu'en 2012, un certain nombre d'agents ont bénéficié de cette formation. Ces formations seront renouvelées, ce en regroupant les mêmes métiers afin de proposer une formation adaptée aux pratiques professionnelles des agents concernés.

Monsieur Clément s'interroge sur l'accident n° 16 ; il constate que l'agent a des problèmes de santé et pose la question de son adaptation au poste.

Monsieur Lenormand est surpris de la réaction du responsable de service lors de cet accident, pourquoi ne pas avoir appelé les pompiers ?

Monsieur le Directeur Général des services a rappelé au responsable la marche à suivre dans ce type de situation.

Madame Vidal, en faisant référence à l'accident n° 14, regrette que le responsable ne se soit pas rendu sur place.

Monsieur Serin demande que les règles de conduite dans ces situations soient rappelées à l'encadrement.

Monsieur Choulesko pose la question de savoir, en ce qui concerne l'accident n° 9, si l'outil utilisé était adapté.

Monsieur le Président répond qu'il y aurait eu une mauvaise manipulation de cet outil.

Madame Vidal pose la question de la formation aux gestes et postures de l'emploi d'avenir concerné.

Monsieur Barbier interrogera le pôle formation-recrutement.

Monsieur Choulesko évoque l'accident n° 11.

Monsieur Barbier souligne qu'aucun élément matériel n'est en cause dans cet accident.

En ce qui concerne l'accident n° 15, Monsieur Choulesko pose la question de la protection sur les trancheuses de pain.

Monsieur Barbier précise qu'il y a un garde coupe mais que des précautions sont à prendre lors du nettoyage.

Monsieur Pivain ajoute qu'en effet, dans le cadre du nettoyage, il est nécessaire de retirer la protection et qu'à ce moment-là l'appareil devient dangereux.

Monsieur Choulesko préconise de nettoyer la lame avec une brosse.

Monsieur Barbier répond qu'il a donné ce conseil à l'intéressée.

Madame Vidal constate, en évoquant l'accident n° 26, que plusieurs agents d'entretien sont tombés dans cet escalier et que dès lors qu'un agent tombe deux fois, il change de poste. Elle ajoute que l'intéressée vit mal cette situation, craignant d'être également déplacée.

Monsieur Barbier précise que le premier accident est survenu en raison du sol humide sur lequel l'agent a glissé, en ce qui concerne le second, l'agent a glissé sur le rebord de la marche.

Monsieur Pivain préconise de revoir l'éclairage ainsi que le revêtement des marches.

Monsieur le Président demande que l'agent soit rassuré en lui expliquant que les accidents ne génèrent pas de changement systématique de poste.

4 – POINT D'ETAPE SUR LES ACTIONS CONDUITES DANS LE CADRE DES RPS :

Monsieur le Président invite Madame Gelé à présenter les actions conduites dans le cadre des RPS.

Plusieurs actions ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation :

- **Un Plan d'actions pour les agents du pôle espaces verts** : un diagnostic de la situation a été réalisé par le cabinet SB Performances, à l'issue des entretiens individuels ou collectifs afin d'identifier les difficultés rencontrées par les agents.

Un plan d'actions a été proposé aux agents le 16/05 dernier ; celui-ci comporte les actions suivantes :

- Présentation des projets municipaux réalisée le 28 mai 2014
- Présentation des règles de fonctionnement du pôle espaces verts avec la mise en place de groupes de travail autour de projets fédérant l'équipe (28 mai dernier)
- Deux demi-journées ont été organisées en interne les 16 et 23 juin, sur l'environnement territorial en vue d'acquiescer une culture commune (rappel des

grands principes du service public, l'organisation et le fonctionnement d'une commune, la diversité des métiers, les dimensions de la compétence, les droits et obligations des fonctionnaires, les risques professionnels...)

- Un autre axe de formation sur la cohésion d'équipe est prévu en septembre prochain
 - une formation à l'utilisation de l'outil informatique (outlook, windows, excel base) sera organisée à l'automne pour les agents de maîtrise.
 - Un accompagnement du responsable de service en termes managérial est également prévu, y compris pour les agents de maîtrise.
- **Un diagnostic et un plan d'action pour les agents du service public de l'eau** : des entretiens individuels ont été réalisés par le Cabinet SB Performances afin d'identifier les difficultés rencontrées par les agents ; le diagnostic et le plan d'actions sont en cours d'élaboration.
- **Un séminaire des cadres** a été organisé le 27 mai dernier ; l'objectif retenu par le comité de direction en priorité a été d'harmoniser les pratiques managériales afin de construire un référentiel commun.
- Une 2^{ème} journée de travail pourrait être prévue à l'automne avec les élus du bureau municipal et les cadres de direction, ce afin de travailler sur le rôle et les missions de chacun.
- **L'accueil des nouveaux arrivants** : un groupe de travail a été mis en place ; trois réunions ont été organisées. Des propositions concrètes seront présentées très rapidement au comité de direction et aux organisations syndicales.

Monsieur le Président constate qu'une synergie est engagée et souhaite qu'il y ait un engagement fort de la part des agents. Il ajoute que la condition de réussite de ce plan d'actions passe par le dialogue, les échanges.

Monsieur le Directeur Général des Services précise qu'en ce qui concerne le pôle espaces verts, il a fallu imposer aux agents de maîtrise et à certains agents de rencontrer la psychologue du travail.

Monsieur Lenormand précise qu'il a beaucoup appris lors des deux demi-journées organisées en interne sur l'environnement territorial. Il souhaite que l'ensemble des services puisse bénéficier de cette action de formation.

5 – ETUDE DES QUESTIONS DIVERSES :

5-1 – Rencontre du groupe APRES :

Monsieur le Président explique que lors de la réunion du CHS en date du 14 février dernier, il a été proposé de rencontrer les membres du groupe APRES.

Cette rencontre s'est déroulée le 17 juin ; seuls deux membres sur 3 étaient présents. Ils ont fait part de leur difficulté à proposer des actions et constatent qu'ils n'ont plus les moyens d'agir, ce en raison :

- du nombre insuffisant de membres composant le groupe,
- du manque de disponibilité.

Ils se disent motivés et sensibilisés aux actions de prévention santé. Aussi leur a-t-il été proposé de participer aux actions mises en place dans le cadre de nouveaux dispositifs, s'ils sont intéressés.

Madame Vidal précise que ce groupe a été fondé sur décision du CHS, avec la présence d'un membre de l'ANPA. Elle ajoute que des journées d'information sur les addictions pourraient être de nouveau réalisées en interne, en faisant appel à l'Association Nationale de Prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA).

Un courrier, expliquant cette situation sera adressé à l'ANPAA.

Monsieur Choulesko cite en exemple le rapport national qui fait état d'une diminution de 30 % des accidents ; il ajoute que les agents ont pris conscience de ces addictions dans le cadre du travail.

5-2 - la médecine de prévention :

Monsieur le Président invite Madame la directrice des ressources humaines à expliquer l'état d'avancement de ce dossier.

Il est rappelé que la Ville et le CCAS ont conclu, à compter du 1^{er} janvier 2014, une convention avec la MSA pour la médecine préventive.

La DRH a interrogé à plusieurs reprises cet organisme sur les modalités de mise en œuvre des visites médicales.

Un courrier a été adressé, le 28 mai dernier, à Monsieur Le Maire dans lequel il est précisé que les modalités de transfert des dossiers pourraient engendrer un délai supplémentaire dans le démarrage des visites médicales et d'autre part, il est évoqué les difficultés en matière d'effectifs de médecins.

Aussi, la MSA propose que tous les médecins puissent être amenés à intervenir dans le cadre des visites, que celles-ci soient assurées exclusivement au 11 avenue des Droits de l'Homme à Orléans et que dans un 1^{er} temps, seules les visites initiales, de reprise et les visites à la demande soient organisées. La présence d'un médecin de prévention au CHSCT ne pourra pas, pour l'instant, être effective.

Madame Gelé précise qu'il est difficilement envisageable d'accepter ces propositions qui ne respectent pas les termes de la convention.

Un rendez-vous avec le Directeur de la MSA est programmé le 18 juillet prochain.

Monsieur le Président ajoute que les employeurs rencontrent beaucoup de difficultés pour recruter des médecins de prévention.

Monsieur Choulesko pense que les médecins ne sont pas entendus par les employeurs.

Madame Vidal approuve cette réflexion en expliquant que les médecins ressentent les tensions dans les collectivités.

Monsieur le Président répond que ces réponses sont un peu réductrices et que la difficulté de recrutement est bien réelle.

Monsieur le Directeur Général des Services ajoute que d'autres communes rencontrent les mêmes difficultés, ce n'est pas spécifique à la ville de Saint Jean de la Ruelle. Il précise par ailleurs, qu'au sein de l'ordre des médecins, les médecins de prévention n'ont pas la même reconnaissance professionnelle.

5-3 – L'avancement des travaux :

Monsieur le Président précise qu'un certain nombre de travaux ont été réalisés. D'autres sont en cours de réalisation. Il reste des travaux qui doivent faire l'objet d'une priorisation. Un état synthétique sera transmis aux membres du CHS et sera étudié lors de la prochaine réunion.

5-4 – Le marché concernant les vêtements de travail :

Monsieur le Président explique que la procédure mise en place en début d'année a été déclarée sans suite car elle est trop complexe (accord cadre) en termes d'exécution pour les services : en effet, il s'agit de remettre en concurrence à chaque émission d'un besoin : les services doivent utiliser des critères de prix et de qualité à chaque commande. Si cette procédure n'est pas suivie, cela génère un risque juridique.

Aussi est-il proposé de mettre en place un marché à bons de commandes. Il devrait être publié la semaine prochaine – délai de 3 semaines de publication jusqu'à fin juillet – analyse d'offres courant août avec les différents services – le service juridique sera en appui sur l'analyse. Le marché sera exécutoire au 1^{er} septembre.

Dans cette attente, il est possible de centraliser les besoins urgents des services et faire une demande de devis auprès de 2 ou 3 prestataires et de passer commande auprès du mieux disant. (F. Barbier a déjà réalisé à plusieurs reprises cette opération).

5-5 -Le groupement de commandes « formations » au sein des villes de l'agglomération orléanaise :

Monsieur le Président précise que dans le cadre d'une meilleure synergie des politiques de formation menées par les collectivités membres de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire, celles-ci ont été sollicitées afin de mettre de nouveau en œuvre un groupement de commandes pour l'achat de formations dans le domaine de l'hygiène et la sécurité, ce pour la période 2015-2018.

Les thèmes de ces formations seront notamment les habilitations électriques, les CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité), les permis de conduire, les formations liées à la formation de membres du CHSCT (Comité d'Hygiène et de Sécurité et des Conditions de Travail), les formations contre le risque incendie, la sensibilisation aux gestes et postures de travail, etc.

19 communes de l'agglomération ont ainsi décidé de constituer un groupement de commandes conformément à l'article 8 du code des marchés publics.

La convention fixant les modalités du groupement de commandes en vue de la passation de marchés publics de formation en matière d'hygiène et de sécurité avec les collectivités territoriales susvisées sera présentée au conseil municipal de ce soir pour approbation.

5-6 – Les premières conclusions des visites de l'ACFI :

Monsieur le Président rappelle que Madame Imbert, ACFI auprès du centre de gestion a effectué 19 visites de sites de la ville et du CCAS les 22 et 27/05 et les 3-4 et 11 juin.

Le bilan est plutôt positif, avec :

- la création du poste de conseiller de prévention qui a permis de réaliser ou de faire réaliser 52 % des actions sollicitées l'an dernier.
- 47 % des actions ont été réalisées aux services techniques.

L'ACFI a constaté que les travaux les plus importants en termes financiers restent à réaliser, d'où la nécessité d'établir une programmation sur plusieurs années.

Les axes principaux pour 2015 sont les suivants :

- Revoir le document unique : reprendre le document de base et assurer sa mise à jour.
- Réaliser les plans de préventions dès lors qu'une entreprise extérieure intervient plus de 400 heures ou qui effectue des travaux dangereux ; nécessité de faire un inventaire des entreprises.
- Impliquer le conseiller de prévention, notamment dans la réalisation des plans de prévention et par sa participation aux réunions de chantier et commissions de sécurité.
- Fermer les coffrets électriques à clé. Ils ne doivent pas être accessibles aux personnes non habilitées (cette préconisation a été sollicitée depuis plusieurs années).
- Nettoyer toutes les VMC (urgent).
- Officialiser la prise de poste du conseiller de prévention.

Les membres du CHS sollicitent la présence de l'ACFI à la prochaine réunion, ce afin qu'il présente son bilan suite aux différentes visites des sites de la ville.

5-7 – les exercices d'évacuation :

Monsieur le Président souligne l'organisation de deux exercices d'évacuation, l'un dans les locaux de la Mairie le 17 juin, le second au sein des services techniques le 19 juin ; A l'issue de ces exercices, un rapport a été rédigé par Monsieur Barbier.

Madame Vidal s'interroge sur le remplacement du « serre-file » qui va faire valoir ses droits à la retraite.

Il lui est répondu qu'une autre personne devra prendre le relais.

Monsieur le Président se félicite de la mise en œuvre de ces exercices mais précise qu'il sera nécessaire de poursuivre dans les autres bâtiments de la ville.

Un listing des bâtiments concernés devra être réalisé, ce afin d'assurer le suivi des exercices d'évacuation.

5-8 – Les élections professionnelles :

Les élections professionnelles se dérouleront le 4 décembre prochain (conformément à l'arrêté du 3 juin 2014) ; les membres du CHSCT seront désignés dans le mois suivant la date de ces élections.

Afin de définir certaines dispositions, Monsieur le Président précise que le CTP de ce jour, suite à une rencontre avec les organisations syndicales, en date du 6 juin dernier, a proposé à l'unanimité de :

- Fixer à 6 le nombre de représentant-es titulaires du personnel tant au CT qu'au CHSCT.
- Maintenir le paritarisme en fixant un nombre identique de représentant-es de la ville/ CCAS

- Décider le recueil de l'avis des représentants de la ville.

5-9 – Questions diverses sollicitées par les membres du CHS représentants du personnel :

5-9.1 - Question du syndicat CGT :

Monsieur Choulesko pose la question du déplacement des véhicules non roulants, question déjà évoquée lors du dernier CHS. Une solution a-t-elle été trouvée ?

Monsieur Barbier précise qu'il a réalisé l'inventaire de ces véhicules : 6 véhicules sont à retirer ; soit les pièces détachées sont vendues, soit les véhicules sont détruits. Il a étudié la procédure sur Web enchères mais celle-ci est restée sans suite.

Monsieur le Directeur Général des Services propose que ce dossier soit étudié avec Monsieur le Directeur des Services Techniques.

5-9.2 - Question du syndicat Sud-CT :

Madame Vidal s'interroge sur les mesures prises suite à la fausse déclaration de l'accident 45 au sein du pôle espaces verts.

Monsieur le Directeur Général des Services répond que les mesures appropriées ont été prises, qu'il ne souhaite pas développer les situations individuelles en CHS ; il se tient à la disposition des membres des organisations syndicales pour toute explication complémentaire.

5-9.3 – Questions du syndicat CFDT :

▪ Transport d'un tracteur dans une remorque au sein du pôle espaces verts :

Monsieur Lenormand évoque un problème de transport du tracteur nouvellement acheté, dans une remorque qui ne serait pas adaptée, car elle ne peut supporter le poids du tracteur.

Monsieur le Président prend note de ce problème.

▪ Place et rôle du conseiller de prévention :

Monsieur Lenormand pose la question de la place et du rôle du conseiller de prévention, notamment lors de visites de sécurité des bâtiments, des commissions de sécurité et dès lors qu'une entreprise extérieure intervient...

Monsieur le Président répond qu'il est nécessaire d'attendre le rapport de l'ACFI qui a traité cette question.

▪ Chaleur dans les bureaux de la Mairie côté sud :

Madame Da Cruz signale que les agents se plaignent de la chaleur dans les bureaux situés au sud, les rideaux ne suffisant pas à les protéger. Elle pose la question de savoir s'il est possible d'appliquer des films occultant sur les vitres.

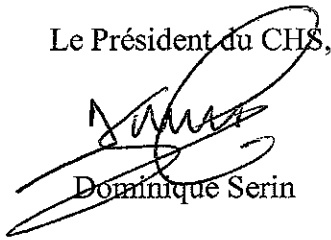
Monsieur Choulesko répond que ce problème a été abordé il y a une quinzaine d'années mais que les travaux n'ont pas été réalisés en raison de leur coût.

Monsieur Clément demande que ce problème soit réétudié.

Monsieur Pivain explique qu'il est nécessaire d'anticiper, en ne laissant pas rentrer la chaleur dès le matin.

Monsieur le Président remercie les membres du CHS et clôt la séance.

Le Président du CHS,



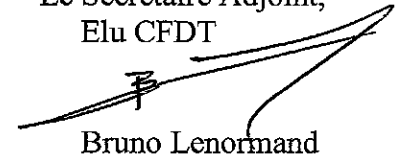
Dominique Serin

La Secrétaire du CHS,



Annie Charton

Le Secrétaire Adjoint,
Elu CFDT



Bruno Lenormand

N° AT	STATUT AGENT (permanent (T/NT) / occasionnel / contrats d'insertion)	**TYPE D'ACCIDENT (ATS / ATR / ATJ)	typologie de l'accident	DIRECTION	PÔLE / SERVICE	DATE AT	HEURE	LIEUX AT	CIRCONSTANCES	ACTIVITE LORS DE L'ACCIDENT	SEIEGE DES LESIONS	NATURE DES LESIONS	NBRE JOURS D'ARRÊT DE TRAVAIL
7/2014	T/P	ATS	Effort de soulèvement / Gestes et postures	Direction de l'aménagement et du développement durable	Espaces verts	05/02/2014	14h15	Cour du bâtiment des espaces verts	L'agent, en marchant dans la cour pour aller chercher des branches afin de les mettre dans le broyeur, a ressenti une douleur au genou gauche.	Déplacement	Membres inférieurs	Douleurs	3 *
8/2014	T/P	ATS	Chute de plain-plac	Direction de l'aménagement et du développement durable	Espaces Verts	11/02/2014	11h00	Hangar du pôle espaces-verts	Lors d'un déplacement de matériel, l'intéressé s'est pris les pieds dans une grille et a chuté sur celle-ci.	Entretien des espaces verts	Membres inférieurs	Plaie	0
9/2014	CI	ATS	Effort de soulèvement / Gestes et postures	Direction des services techniques	Eau-Voirie-Proximité	20/02/2014	14h30	Rue de Marmogne	Lors de travaux de voirie, la victime a manipulé un bloc de béton à l'aide d'une barre mécanique. C'est alors qu'elle a ressenti une douleur au niveau du dos.	Travail sur voirie	Tronc	Douleurs	57
10/2014	CI	ATJ	Accident de véhicule	Direction du CCAS et de l'emploi	Action sociale	26/02/2014	13h30	rue des Champs Frais	Lors du trajet de son domicile à son lieu de travail, le véhicule de l'agent a été percuté par un poids lourd.	Trajet domicile / travail	membres supérieurs	contusions et douleurs	81
11/2014	T/P	ATS	Chute	Direction de l'administration générale	Moyens Généraux	27/03/2014	13 h 25	hall d'entrée du pôle moyens généraux	En voulant saisir une boîte sur une marche d'un escalier, la victime a seulement saisi le couvercle, elle a basculé en arrière, elle n'a pu se rettenir à la rampe et a chuté.	rangement	membres supérieurs	douleur (fracture) et inflammation	20
12/2014	T/P	ATS	choc/écrasement	Direction des solidarités et de l'éducation	Education	03/04/2014	11h30	classe CLS (MAT. F. Mitterand)	En essayant de canaliser un enfant autiste qui empêchait le reste de la classe de travailler, la victime a reçu un coup de pied sur l'avant-bras gauche	surveillance enfant	membres supérieurs	douleur et inflammation	2
13/2014	T/P	ATS	choc/écrasement	Direction de l'administration générale	Moyens Généraux	07/04/2014	11h30	MMD	lors du nettoyage d'une vitrine, le verre est tombé sur le poignet droit de la victime	nettoyage	main	écorchure, douleur et inflammation	3
14/2014	T/P	ATS	choc/écrasement	Direction de l'aménagement et du développement durable	Espaces verts	08/04/2014	10h30	rue du Château d'Eau	L'intéressé était en train de tondre autour du château d'eau, lorsque l'arceau de sécurité du traceur a heurté la centrale de climatisation qui lui est tombée sur l'arrière de la tête, touchant la nuque et l'épaule droite	Entretien des espaces verts	sièges multiples	Douleurs	4
15/2014	T/P	ATS	choc/écrasement	Direction de l'administration générale	Moyens Généraux	09/04/2014	10h15	restaurant scolaire Paul Bert	La victime, en lavant la machine à trancher le pain, s'est coupée au niveau d'un doigt de la main droite	nettoyage	main	plaie	18
16/2014	T/P	ATS	Chute de plain-pied	Direction des solidarités et de l'éducation	maison pour tous sud	04/04/2014	16h30	régie A. TEMPO (école F. Mitterand)	Vers 16h, la victime a eu un malaise. Il a contacté son responsable de service afin qu'il vienne le remplacer à son poste de travail, puis il s'est isolé dans la régie. Lorsque le responsable est arrivé, l'intéressé était allongé par terre. Il avait une plaie assez importante à l'arrière de la tête et une douleur dans le bas du dos. Son responsable l'a pris en charge et l'a conduit aux urgences de l'hôpital de la Source.	animation	sièges multiples	plaie - douleurs - hématome - entorse	17
17/2014	NT/P	ATR	choc/écrasement	Direction de la culture et des sports	sports	09/04/2014	15h30	salle Agrés (complexe sportif 3 Fontaines)	un mini trampoline est tombé sur le pied droit de l'intéressé qui le déplaçait	activité sportive	pied	douleur, inflammation et ecchymose	0
18/2014	T/P	ATS	Effort de soulèvement / Gestes et postures	Direction du CCAS et de l'emploi	Petite enfance-famille	22/04/2014	9h	multi-accueil Coquelicot	L'intéressé en voulant reposer un enfant qu'elle portait dans ses bras, a ressenti une vive douleur dans le bas du dos	surveillance enfant	dos	Douleurs	0
19/2014	P/T	ATS	Effort de soulèvement / Gestes et postures	Direction de l'administration générale	Moyens Généraux	28/04/2014	11h	maison de quartier nord	En soulevant unseau rempli d'eau qui se trouvait dans l'évier pour le déposer sur un chariot, la victime a ressenti une vive douleur dans le bas du dos. Elle a poursuivi ses tâches de ménage, ce qui a accentué la douleur et a provoqué un blocage du bas du dos.	nettoyage	dos	douleurs	14
20/2014	P/T	ATS	Effort de soulèvement / Gestes et postures	Direction des services techniques	Bâtiments	05/05/2014	16h30	accueil du camping	L'intéressé peignait une porte qui était posée à mi-hauteur du sol. En se relevant, il a ressenti une vive douleur et une barra dans le bas du dos.	travaux de peinture	dos	douleurs	4 jours

N° AT	STATUT AGENT (T/NT) / occasionnel / contrats d'insertion)	**TYPE D'ACCIDENT (ATS / ATR / ATJ)	typologie de l'accident	DIRECTION	PÔLE / SERVICE	DATE AT	HEURE	LIEUX AT	CIRCONSTANCES	ACTIVITE LORS DE L'ACCIDENT	SEGE DES LESIONS	NATURE DES LESIONS	NBRE JOURS D'ARRÊT DE TRAVAIL
21/2014	P/NT	ATR	Chute de plaih-pied	Direction générale des services	Direction générale des services	12/05/2014	9h15	bureau secrétaire	la victime exécutait des tâches administratives lorsqu'elle a eu un malaise et est tombée. Dans sa chute, elle a heurté un meuble	travaux administratifs	membres supérieurs	douleurs et hématome	0
22/2014	P/T	ATS	choc/écrasement	Direction de l'administration générale	Moyens Généraux	13/05/2014	15h	restaurant municipal	En lavant le sol, l'intéressée a appuyé fortement sur le balai afin de bloquer le mécanisme. Son pied droit a glissé et elle s'est tordu la cheville droite	nettoyage	pied	entorse	9
23/2014	P/T	ATS	choc/écrasement	Direction des solidarités et de l'éducation	Education	02/06/2014	15h	école maternelle Jean Moulin	En refermant une porte de placard sous-évier de la classe, l'intéressée s'est coincé le doigt. Celui-ci a été transpercé par une vis se trouvant au niveau de la fermeture aimantée de la porte du placard.	rangement	main	plaie	14
24/2014	P/T	ATS	Effort de soulèvement / Gestes et postures	Direction des solidarités et de l'éducation	Education	02/06/2014	9h	car (sortie scolaire)	En voulant redresser un enfant sur un siège dans le car, afin de l'aider à mettre sa ceinture, l'intéressée a ressenti une vive douleur au poignet de la main droite	surveillance enfant	main	douleurs	0
25/2014	P/T	ATS	choc/écrasement	Direction de la culture et des sports	Lecture publique	11/06/2014	9h15	médiathèque	En rangeant les bandes dessinées, l'intéressée a pris une pile de livres lesquels lui ont glissé des mains et sont tombés sur le pied droit.	rangement	pied	douleurs	0
26/2014	P/T	ATS	Chute de plaih-pied	Direction de l'administration générale	Moyens Généraux	12/06/2014	10h30	maison de quartier nord	A la fin de son service, l'intéressée descendait les escaliers afin de se rendre dans le local ménage pour se changer. Arrivée à la dernière marche, elle est tombée sur les genoux et les avant-bras. En se relevant, elle a ressenti de vives douleurs au genou gauche et au coude gauche.	Déplacement	genou	douleurs hématome et inflammation	6

* (reconnus non imputables par la Clon de Réforme)

** ATS (accident de service) - ATR (accident de travail régime général sécurité sociale) - ATJ (accident de trajet)

